

DELEGATION DE POUVOIR

Consentie par Monsieur Philip George, Président de TRIG (France) SAS, elle-même présidente de la société HAUT VANNIER SAS

à Monsieur Jean-Pierre Laurent, représentant légal du Président d'OPALE DÉVELOPPEMENT

Je soussigné, Monsieur Philip George, Président de TRIG (France) SAS, elle-même présidente de la société HAUT VANNIER SAS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Avignon sous le numéro 789 596 566 et dont le siège social est situé 115 rue du Mourelet, ZI de Courtine, 84000 Avignon (la « Société »),

Autorise Monsieur Jean-Pierre Laurent, Président de la SAS SNOWDONIA, elle-même Présidente de la SAS OPALE ENERGIES NATURELLES, elle-même Présidente de la SAS Opale Développement, à agir au nom et pour le compte de la Société afin de préparer et déposer une nouvelle demande d'autorisation environnementale relative au parc éolien de Haut Vannier.

Monsieur Jean-Pierre Laurent disposera de la compétence, de l'autorité et des moyens nécessaires pour exercer les pouvoirs qui lui sont délégués aux présentes. En conséquence, Monsieur Jean-Pierre Laurent devra prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer que la Société respecte effectivement l'ensemble des obligations qui lui incombent en matière de protection des informations et des données transmises.

Monsieur Jean-Pierre Laurent ne pourra en aucun cas subdéléguer les pouvoirs qui lui sont conférés.

La présente délégation est consentie à Monsieur Jean-Pierre Laurent pour une durée de 12 mois à compter de sa date de signature.

Fait à Avignon,
Le ,

Signed by:

Phil George

9E79C63A54924D8...

13 July 2026 | 01:22 PDT

Philip GEORGE

Le Mandant

Signé par :

Jean-Pierre Laurent

C2591346BEF5492...

15 juillet 2026 | 17:08 BST

Jean-Pierre LAURENT *

Le Mandataire

* Faire précéder la signature de la mention « Bon pour acceptation de la délégation »